

## Diane CLAUZET

---

**De:** Séverine RAMETTE <severine.ramette@fleuve-seudre.fr>  
**Envoyé:** lundi 8 décembre 2025 10:44  
**À:** MAIRIE ROYAN - CONSULTATION PPA  
**Objet:** [EXTERNE] - Re: VILLE DE ROYAN - NOTIFICATION DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME AUX PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Terminé

**ATTENTION:** Cet e-mail provient d'une personne externe à la MAIRIE DE ROYAN. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes si vous ne connaissez pas l'expéditeur et que vous n'êtes pas sûr que le contenu est sûr. Ne saisissez en aucun cas vos identifiants et mots de passe.

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir sollicité la Commission Locale de l'Eau du SAGE Seudre dans le cadre de la procédure de modification simplifiée de votre Plan Local d'Urbanisme.

Après analyse du dossier, il apparaît que la modification envisagée concerne un secteur situé en dehors du périmètre du SAGE.

À ce titre, la CLE n'est pas en mesure d'émettre un avis sur cette modification du PLU.

Nous restons toutefois à votre disposition pour tout échange concernant des évolutions d'urbanisme affectant un secteur situé dans le périmètre du SAGE ou susceptibles d'avoir une incidence sur la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Bien cordialement,

Séverine RAMETTE  
Co-Animatrice SAGE Seudre  
Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre  
17 rue de l'électricité  
17200 ROYAN  
05.46.39.64.09



[www.sageseudre.fr](http://www.sageseudre.fr)

Retrouvez l'actualité du SMBS sur les réseaux sociaux :



Le jeu. 13 nov. 2025 à 11:49, MAIRIE ROYAN - CONSULTATION PPA <[modificationsimplifiee1plu@mairie-royan.fr](mailto:modificationsimplifiee1plu@mairie-royan.fr)> a écrit :

Madame, Monsieur,

Monsieur le Maire de la commune de Royan vous notifie par courrier ci-joint son projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme conformément à l'article L.123-13-3 du code de l'urbanisme et le soumet à votre avis pour un délai d'un mois.

Vous trouverez l'intégralité du dossier à télécharger avec le lien suivant

: <https://fromsmash.com/mairieroyan-consultationPPA>

Attention ce lien expire le 19 novembre 2025.

*Nous vous remercions de bien vouloir nous accuser réception de ce message par retour, afin de nous assurer de sa bonne prise en compte.*

Si vous rencontrez un souci de téléchargement n'hésitez pas à contacter le service urbanisme au 05 46 39 56 74 ou [modificationsimplifiee1plu@mairie-royan.fr](mailto:modificationsimplifiee1plu@mairie-royan.fr)

Monsieur le Maire vous prie de recevoir sa considération distinguée

Le SERVICE URBANISME de la ville de ROYAN

MAIRIE DE ROYAN

Tel : 05 46 39 56 74

[modificationsimplifiee1plu@mairie-royan.fr](mailto:modificationsimplifiee1plu@mairie-royan.fr)





Hôtel de Ville - 80, avenue de Pontaillac - CS N°80218 – 17200 ROYAN

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.